



Europe Ecologie Nord - Pas de Calais
212 rue Gambetta - 59000 Lille
Tél. 03 20 31 64 56
nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr

Madame Catherine PIECUCH
Secrétaire régionale de la FSU
Nord-Pas de Calais
Halle au sucre - 28 rue des Archives
59000 Lille

Lille, le 11 février 2010

Madame la Secrétaire régionale

Par courrier de début janvier vous appelez l'attention des conseillers régionaux sur la réforme de la formation des maîtres et sur les propositions portées par votre fédération syndicale.

Nous pensons comme vous que la réforme engagée par le Gouvernement de Messieurs Fillon et Sarkozy est tout à fait préjudiciable à notre système éducatif et qu'une fois encore la volonté de réduire les budgets l'emporte sur le sens et la qualité des politiques mises en œuvre.

Dans notre région qui rencontre des difficultés particulières du fait notamment de sa longue histoire industrielle, nous sommes convaincus qu'il est absolument nécessaire d'investir dans l'éducation.

Ainsi, depuis leur participation à l'exécutif régional, les Élus Verts sont intervenus aussi souvent que possible pour dénoncer le désengagement de l'État et en particulier pour s'élever contre la réduction drastique du nombre d'enseignants et d'auxiliaires d'éducation ou contre la disparition progressive des RASED.

Par ailleurs, à travers notre compétence sur les bâtiments et l'équipement des établissements, nous avons en permanence eu le souci d'offrir aux lycéens ainsi qu'aux membres des équipes éducatives un environnement de qualité favorisant un épanouissement individuel et collectif.

Enfin, dans les politiques de formation dont nous avons la responsabilité (formation permanente et apprentissage) nous avons toujours milité en faveur de la qualité de l'alternance, considérant que les périodes de mise en situation professionnelle constituaient des temps privilégiés de compréhension et de maîtrise du métier.

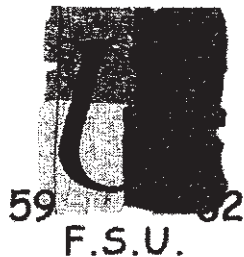
Il nous paraît donc évident qu'en voulant économiser sur la dernière année de formation rémunérée l'État expose les jeunes professionnels, mais aussi les élèves et leurs parents à des difficultés majeures.

En tant que candidats d'Europe Écologie nous considérons que la question éducative relève d'une mission d'intérêt général et doit occuper une place centrale dans les politiques publiques. Les moyens doivent être à la hauteur des objectifs. C'est pourquoi vous pourrez compter sur notre engagement aux côtés des enseignants et des familles.

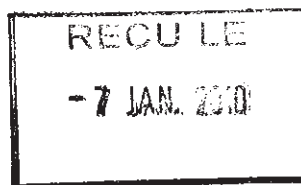
Nous vous prions de croire, Madame la Secrétaire régionale, en l'expression de nos sincères salutations.

Florence LECOQ
Conseillère régionale
Présidente de la commission
Formation professionnelle et apprentissage
Candidate Europe Ecologie

Jean-François CARON
Président du groupe « Les Verts »
du Conseil Régional
Tête de liste régionale d'Europe Écologie



Catherine PIECUCH
Secrétaire Régionale



Lille, le 4 janvier 2010

Fédération
Syndicale
Unitaire

Florence Lecocq
Conseil régional Nord-Pas de Calais
Siège de Région
151, Avenue du Président Hoover
59555 LILLE CEDEX

Section Régionale
**NORD PAS-DE-
CALAIS**

Madame, Monsieur,

Nous avons décidé de vous envoyer ce courrier pour vous informer des menaces qui pèsent sur la formation des futurs enseignants et CPE, car, en tant qu'élus locaux, vous êtes concernés au premier chef.

La FSU, Fédération Syndicale Unitaire - première fédération de l'Education et de la Fonction publique d'État - s'oppose au projet gouvernemental. Vous trouverez à la suite les raisons de notre opposition, ainsi que les mandats que nous portons pour améliorer la formation des maîtres, car loin d'être « le front du refus » dont nos adversaires nous qualifient, nous sommes avant tout une force de propositions. Ce sont ces revendications que nous portons avec la majorité des personnels, comme en atteste leur confiance renouvelée lors des élections professionnelles, ce sont ces revendications que nous vous demandons de porter à votre tour dans les prochaines semaines, afin de soutenir les actions mises en place par les personnels et les usagers de l'IUFM dès la rentrée.

Nous vous remercions par avance des suites que vous donnerez à cette lettre

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées

Catherine PIECUCH
Secrétaire Régionale de la FSU Nord - Pas de Calais

Halle au sucre - 28 rue des archives 59000 Lille

Tél : 03 20 51 28 78

Fax : 03 20 51 30 61

www.fsu59-62.com

Mail : fsu@fsu59-62.com

Recruter mieux et plus !

Des solutions existent pour rendre attractifs nos métiers, pour donner les moyens de les exercer dans de meilleures conditions :

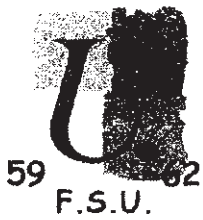
- ▶ Rétablir un pré-recrutement sur critères universitaires dès la 2^{ème} année de licence, augmenter les bourses sur critères sociaux, pour permettre à des étudiants de toutes origines sociales de préparer les concours de recrutement de la fonction publique.
- ▶ Augmenter le nombre de postes aux concours et instaurer une programmation pluriannuelle des recrutements de personnels titulaires pour répondre à la réalité des besoins (départs en retraite, amélioration de l'encadrement) et en finir avec la précarité.
- ▶ Conserver le caractère national des concours qui doivent rester ouverts à tous les étudiants.
- ▶ Instituer des stages réellement formateurs : la FSU s'oppose à l'utilisation des étudiants admissibles aux concours comme personnels de remplacement. Ce n'est pas ainsi que s'apprennent nos métiers. La formation « sur le tas » se fait au détriment des élèves.

Être mieux formé !

- Pour tous les stagiaires : paiement intégral et régulier, prime d'installation et aide au logement dès la rentrée.
 - Une formation initiale et continue cohérente, articulant de manière complémentaire l'acquisition des connaissances disciplinaires et didactiques et des pratiques pédagogiques, mobilisant pleinement l'expertise des IUFM
- 1^{er} degré** : un bilan sur le stage filé pour élaborer la progressivité de la formation.
- 2nd degré** : respect des textes interdisant l'affectation des stagiaires sur postes difficiles ; diminution du volume horaire hebdomadaire du stage (retour au 4 – 6 h) ; maintien d'une formation différenciée PLP / CAPET / CAPES / CAPEPS.

Réussir son entrée dans le métier !

- Après la titularisation, un accompagnement d'entrée dans le métier correspondant à une décharge de service égale à un mi-temps permettant une formation théorique adaptée et choisie.
- 2nd degré** : retour à un mouvement national pour les mutations, garantissant la possibilité pour tous d'être affectés, dès la sortie de l'IUFM, sur un poste fixe, sur l'ensemble du territoire.



La réforme de la formation des enseignants que le gouvernement tente d'imposer, aura des répercussions importantes sur la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves, elle concerne aussi tous les acteurs du système éducatif de notre pays.

Dans les écoles, les responsabilités respectives des mairies et du Ministère de l'éducation sont bien définies : les communes gèrent les locaux et le matériel scolaire, le ministère devant créer les postes d'enseignants nécessaires. Dans le Nord et le Pas de Calais, de nombreuses municipalités ont investi dans les locaux scolaires et les activités périscolaires (cantines, garderies, transports). Pour le 2nd degré, les collectivités territoriales contribuent à l'amélioration des conditions d'enseignement des collégiens et des lycéens.

Mais tous ces efforts sont remis en cause par la dégradation programmée de l'Education Nationale au nom de la réduction des dépenses publiques !

Le gouvernement supprime massivement des postes d'enseignants et de personnels en général (CPE, surveillants ...), et se défause de ses responsabilités sur les collectivités territoriales (transfert des personnels TOS aux régions et départements). Il remet en cause la qualification professionnelle des futurs enseignants par sa contre-réforme de leur formation initiale dans le but de réaliser des économies budgétaires, d'ailleurs dérisoires au regard d'autres choix de dépenses (loi TEPA, etc ...). En réduisant considérablement la formation pédagogique pratique des nouveaux enseignants, il dégrade la qualité de l'éducation et aggrave le risque de difficultés dans les établissements. La conséquence prévisible d'une telle politique, c'est la fuite des familles les moins défavorisées vers un enseignement privé supposé meilleur, mais en réalité socialement plus sélectif, que les communes sont appelées à financer de plus en plus...

Le SNUIPP, le SNES, le SNEP, le SNUEP et le SNESUP syndicats de la FSU, avec les personnels, professeurs, CO-PSY ou CPE qui exercent sur le terrain, revendiquent un service public d'Education de haut niveau, permettant la démocratisation de l'accès à une formation de qualité et la réussite de tous les élèves en leur garantissant une qualification, dans le respect de la laïcité, des conditions de travail et des droits des personnels.